

La visite du ministre se confirme

Il y a quelques semaines nous annoncions la visite de Thierry Mariani dans le secteur au sujet de l'A104, sa venue est confirmée dans les dix premiers jours d'octobre à Orgeval, après les sénatoriales, passée la période de réserve. Selon plusieurs sources concordantes, le secrétaire d'Etat chargé des transports, sans doute accueilli par le préfet des Yvelines, recevra les élus locaux, conseillers généraux et maires, à Orgeval, pour les informer de l'avancée du dossier A104. L'annonce officielle sera donc faite de l'arrêt de l'autoroute A104 à Achères, ou son prolongement au-delà. Les élus, maires et conseillers généraux, gauche et droite confondus, sont en majorité opposés à l'idée d'un arrêt de l'autoroute à Achères.

La venue du ministre est attendue comme celle du messie, car il y a bien longtemps que le préfet de région n'a pas communiqué sur le sujet. Quant à la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, elle n'a quasiment jamais consulté les élus locaux sur le sujet.

La solution envisagée, de prolongement de l'A 104, en deux tronçons, telle qu'elle est présentée dans l'entourage de l'ancien député UMP de Poissy David Douillet, actuellement membre du gouvernement, n'est pas sans provoquer d'importants débats dans la région. Sans jeu de mot, le président UMP de l'agglomération des Deux Rives de Seine, Pierre Cardo, estime que ce phasage en deux temps «ne tient pas la route juridique».

Les élus de la boucle remontés

Jean-François Raynal, le conseiller général UMP de Poissy-Nord a, lui, fait savoir que le développement de la boucle de Chanteloup était inconcevable sans prolongement de l'A104 jusqu'à l'A13, au risque d'une invasion des routes départementales par le flux de voitures en provenance de Conflans, ce que notent aussi des associations de protection l'environnement, telle ADIV-Environnement. Paradoxalement, le maire PRG de Carrières-sous-Poissy est le seul élu de la boucle de Chanteloup à être totalement contre tout projet autoroutier. «Le pont de Triel et le

futur pont d'Achères n'ont pas vocation à servir d'autoroute bis», souligne aussi Pierre Cardo. «Il faut que l'Etat trouve une solution rapidement sinon on va tous monter au créneau !» On imagine aussi que le COPRA 184 (A 104) et Eddie Aït, le maire de Carrières-sous-Poissy, auront envie de s'inviter à la conférence de presse pour expliquer leur opposition à la prolongation de l'autoroute.

David Douillet l'ancien député UMP de la 12^e circonscription des Yvelines, actuel secrétaire d'Etat en charge des Français de l'étranger, en poussant le ministère à prendre cette décision a agi pour protéger l'agglomération de Poissy de tout ouvrage d'art pénalisant son environnement à cause du passage de l'autoroute (tracé vert entériné en 2006). Son objectif était aussi d'épargner Orgeval en lui évitant un énorme échangeur. Au plus haut niveau, en résumé, David Douillet s'est battu sur deux dossiers, celui du déplacement de la prison, et celui de l'A104, dans l'intérêt de sa réélection dans la circonscription, ou dans l'intérêt de son successeur, Joël Regnault.

F.A.

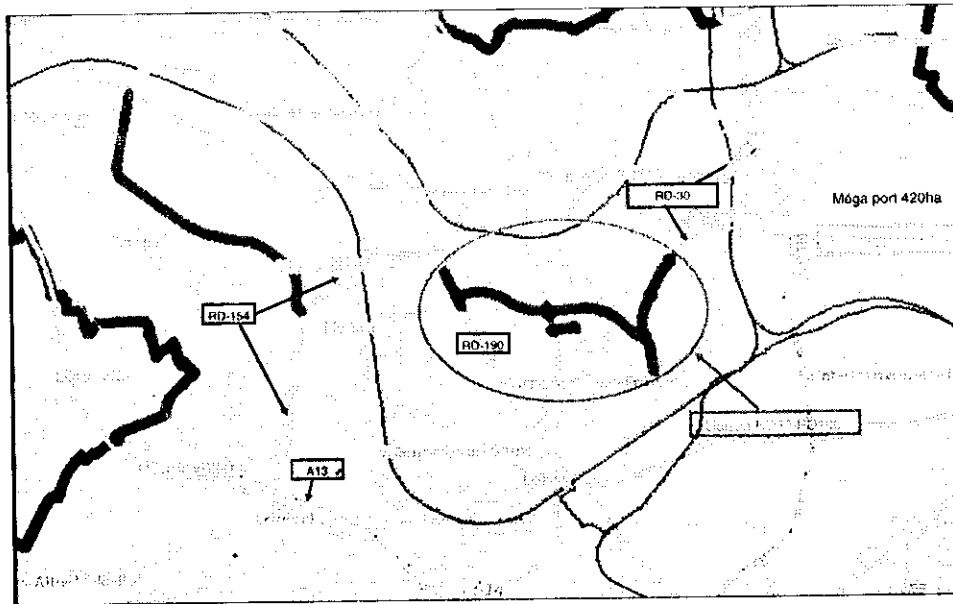
Le Courrier des Yvelines 21/09/11 (Page 13)

Jonction RD 30 - RD190 : une pompe aspirante à voitures ?

Infrastructures routières. Le sujet est tout aussi sensible dans la boucle de Chanteloup. Si l'A104 s'arrête à Achères, le risque est grand de voir l'afflux de véhicules utiliser les routes secondaires du secteur.

« **L**a jonction RD 30 - RD 190 présente un risque d'invasion de véhicules sur nos routes locales ! », prévient Michel Cullin, le président de l'association ADIV-Environnement.

L'ADIV considère qu'avec la prolongation de l'A 104 jusqu'à Achères, le projet de liaison de la RD 30 à la RD 190 risque d'agir comme un « aspirateur » à automobiles. Avec le raccordement de la RD 190 à la RD 154 jusqu'à Châpet (en projet), « le déversement du flux de véhicules se fera inévitablement dans le secteur, par le pont d'Achères, puis par le pont de Triel jusqu'à l'autoroute A 13 », explique Michel Cullin, le président d'ADIV-Environnement. Ayant identifié ce ris-



■ Depuis l'annonce de l'arrêt de l'A 104 à Achères, l'ADIV-Environnement a évalué les risques de déversement de véhicules dans la boucle de Chanteloup. (iconographie ADIV-Environnement)

que, le collectif a écrit au conseil général des Yvelines pour demander un report de l'enquête publique prévue à la fin de l'année et l'ouverture d'une nouvelle concertation. « La précédente n'ayant pas été conduite sur des bases sérieuses », estime-t-il. « Cette liaison, si elle se fait, va apporter une nuisance et une pagaille permanente sur tout le réseau routier de notre région. Le collectif qui s'est constitué autour de l'ADIV souhaite alerter les populations concernées et les appeler, le moment venu, à soutenir les actions que celui-ci organisera pour exiger la prise en considération des intérêts des habitants. »

Pour rappel, le conseil général des Yvelines a délibéré sur

la liaison RD30/RD190, le 8 juillet dernier. Cette décision n'a pas fait l'unanimité, puisque le conseiller général d'Andrésey, Joël Tissier (EELV) a voté contre, tandis que les conseillers généraux d'opposition se sont abstenus.

Interrogé sur le sujet, le conseiller général UMP de Poissy-Nord, Jean-François Raynal, explique que la configuration de l'A 104 jusqu'à Achères est « inconcevable ». « Il faut développer les accès adéquats autour de la plateforme d'Achères... », maintient-il. « On ne peut pas envisager le développement de la boucle de Chanteloup sans l'autoroute A 104 reliée à l'A 13. » Autrement dit, sans bouclage de la Francilienne.

F.A.